VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Partage des Héritiers LAPLACE.

Propriétés de Commerce, de Résidence et Vacantes Centrales et de Choix.

Dans les Premier, Deuxième et Troisième Districts.

PREMIER DISTRICT. RESIDENCE PRINCIERE LAPLACE.

No 3708 RUE DU CANAL,

ENTRE LES RUES TELEMAQUE ET CORTEZ, MESURANT PLUS DE LA MOITIE DU CARRE D'ILET.

ONZE GRANDS TERRAINS.

FAISANT FACE AUX RUES CANAL, CORTEZ ET CLEVELAND.

DEUXIEME DISTRICT.

No 117 RUE DE CHARTRES,

ENTRE LES RUES CANAL ET DOUANE [AUJOURD'HUI IBERVILLE].

BATISSE EN BRIQUES A QUATRE ETAGES, MAINTENANT OCCUPEE PAR LOUIS KUHE, A BAIL JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1908, A RAISON DE $150.00 PAR MOIS PAYABLE MENSUELLEMENT.

TROISIEME DISTRICT.

COIN

DES RUES CHAMPS-ELYSEES ET DECATUR, EN FACE DE L'ANCIENNE GARE DU CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN, PRES DU DEPOT DU CHEMIN DE FER SOUTHERN PACIFIC, CHEMIN DE FER DE CEINTURE, ETC.

POUR UNE FABRIQUE, PAS DE SITE SUPERIEUR EN VILLE.

COIN

DES RUES MANDEVILLE ET CHARTRES DEUX MAISONS DE RESIDENCE EN BRIQUES A DEUX ETAGES FORMANT UNE PROPRIETE.

SUCCESSION DE VEUVE B. LAPLACE.

No 81,683—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR, Louis C. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 12 de juin 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu d'un jugement de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu par l'Hon. John St Paul, juge de la dite cour, Division C, le 6me jour de mai 1907, et signé par lui le Dix mai 1907, sur la pétition de la majeure partie des co propriétaires pour un partage dans les procédures intitulées Succession de "Veuve B. Laplace" No 81,683 du dossier de ladite cour.

PREMIER DISTRICT.

1° Une certaine grande portion de terre [mesurant plus que la moitié de l'ilet] ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet Numéro 781, bornée par les rues CANAL, TELEMAQUE, CORTEZ et GASQUET [maintenant Cleveland] désigné comme lot Numéro 12 sur un plan d'arpentage par D. E. Seghers et fils, daté le 6 avril 1907, formant les coins des rues Canal et Télémaque et de Cleveland et Télémaque, et mesurant d'après ledit plan et arpentage cent quarante et un pieds sept pouces et quatre lignes (141 pieds 7 pouces et 4 lignes) de face à la rue CANAL, sur une profondeur et face à la rue TELEMAQUE de trois cents dix neuf pieds huit pouces et six lignes (319 pieds 8 pouces et 6 lignes) et une façade à la rue CLEVELAND de cent quarante et un pieds, sept pouces et quatre lignes (141 pieds 7 pouces et 4 lignes)

Les améliorations comprennent la résidence princière élevée de terre, connue comme la résidence "Laplace" retirée à peu près cinquante pieds du trottoir élevée environ huit pieds sur piliers en briques ayant au premier étage lumière électrique, gas, hydrant, gaz pour poêles dans la maison et eau froide et chaude dans les chambres. Les ouvertures sont abritées contre les moustiques; dans le rez-de-chaussée 3 grandes chambres. Dans la chambre principale galerie devant et derrière, grand vestibule dans le centre, deux grands salons et rotonde d'une grandeur extra, salle à manger avec office de sommelier, contenant un riche vaisselier en noyer et évier émaillé, chambre à réception et trois chambres à coucher, deux chambres à bain avec lieux à l'anglaise; bâtisse à deux étages attenant à la maison principale avec cuisine, chambre à provisions, deux chambres extra et une chambre à bain et cinq chambres au second avec galerie sur chaque étage; trois grandes citernes sur fondations solides en briques, jardin artistement distribué, arbres fruitiers, remise et écurie combinées, une petite bâtisse avec deux chambres; une autre bâtisse avec une chambre, deux petites citernes et une cour à poules. Sans contredit cette propriété est une des plus jolies et la mieux distribuée en ville pour le confort. Les acheteurs en perspective sont instamment priés de visiter la propriété entre une et deux heures P. M., munies de cartes des encanteurs. Les installations de gaz et les chandeliers en crystal dans toute la maison, et une grande armoire en cèdre, ne sont pas à vendre et ne sont pas inclus dans la vente.

2° Onze certains lots de terre, situés dans le même district et carré de l'ilet que la propriété ci dessus décrite, désignés par les numéros un à onze, inclusivement, sur le plan d'arpentage déjà mentionné, par D. E. Seghers et Fils, arpenteurs, et mesurant d'après ledit plan et arpentage comme suit, à savoir—le lot numéro un commence à une distance de cent quarante et un pieds sept pouces et quatre lignes de la rue TELEMAQUE, et mesure trente trois pieds dix pouces et trois lignes (33 pieds 10 pouces et 3 lignes) de face à la rue CANAL, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds (125 pieds) entre lignes parallèles; les lots numéros 2 et 3 faisant face à la rue du CANAL, mesurent chacun les mêmes dimensions que le lot numéro un, le lot numéro quatre forme l'encoignure des rues CANAL et CORTEZ, et mesure trente trois pieds dix pouces et quatre lignes (33 pieds 10 pouces 4 lignes) de face à la rue du CANAL, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds (125 pieds) entre lignes parallèles; les lots numéros 5 et 6 mesurent chacun trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue CORTEZ, sur une profondeur de cent trente cinq pieds cinq pouces et cinq lignes (135 pieds 5 pouces 5 lignes) entre lignes parallèles; le numéro 5 commençant à une distance de 125 de la rue du CANAL. Les lots numéros 7 et 8 mesurent chacun trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes (32 pieds 5 pouces et 4 lignes) de face à la rue CORTEZ sur une profondeur de cent cinq pieds (105 pieds) entre lignes parallèles; les lots numéros 9 et 10 mesurent chacun trente deux pieds cinq pouces et 3 lignes (32 pieds 5 pouces 3 lignes) de face à la rue CORTEZ sur une profondeur de cent cinq pieds (105 pieds) entre lignes parallèles le lot numéro 10 formant le coin des rues CORTEZ et CLEVELAND. Le lot numéro 11 est à une distance de 105 pieds de la rue CORTEZ et mesure trente pieds cinq pouces cinq lignes (30 pieds 5 pouces 5 lignes) de face à la rue CLEVELAND sur une profondeur de cent vingt neuf pieds neuf pouces et six lignes (129 pieds 9 pouces 6 lignes) entre lignes parallèles.

Les propriétés premièrement et secondement décrites sont une subdivision de la propriété que la défunte Mme Marie Eugénie Sauvage veuve de Bazile Laplace Sr. a acquis par achat du Dr Raymond Sauvage d'après un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, ancien notaire en cette ville, le 29 mai 1893 et dûment enregistré au Bureau des aliénations de cette paroisse dans le livre No 150, page 452.

DEUXIÈME DISTRICT.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues CANAL, DOUANE, maintenant IBERVILLE, CHARTRES et le PASSAGE DE LA BOURSE, désigné comme le lot No deux (2) sur un plan de C. A. De Armas, député voyer général, déposé dans le bureau de Théo Guyol, anciennement notaire en cette ville, comme plan numéro trois cent quatre. Le dit lot mesure en mesure américaine, vingt pieds de face à la rue CHARTRES (20) quatre vingt dix sept pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue du CANAL, quatre vingt seize pieds quatre pouces et sept lignes (96' 4" 7'") de profondeur sur le côté le plus rapproché à la rue DOUANE (maintenant IBERVILLE) et dix neuf pieds cinq pouces (19' 5") de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent la bâtisse élégante en briques à quatre étages No 117 rue de Chartres maintenant occupée par Louis Kuhe, et vendue sujette au bail expirant le 30 septembre 1908, à raison de $150 00 par mois payable mensuellement.

Etant la même propriété que ledit défunt Bazile Laplace, Sr., a acquit par achat de Isidore Reinhard d'après un acte pardevant Edouard Barnett, anciennement notaire en cette ville, le 27 avril 1869 et enregistré au Bureau des Aliénations de cette paroisse livre quatre vingt dix sept [97] pages trente huit et trente neuf (38 et 39).

TROISIÈME DISTRICT.

4° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et avantages y appartenant, située dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues CHAMPS ELYSEES, MARIGNY, CHARTRES et DECATUR (anciennement Victoire), laquelle portion de terre forme l'encoignure des rues CHAMPS ELYSEES et DECATUR et mesure cent dix sept pieds trois pouces et quatre lignes [117 pieds, 3 pouces, 4 lignes, de face à la rue CHAMPS ELYSEES, sur une profondeur et façade à la rue DECATUR de cent vingt sept pieds dix pouces entre lignes égales et parallèles. Laquelle portion de terre est composée de quatre lots ou portions de terre que ledit défunt Bazile Laplace Sr a acquis par achat d'après trois actes séparés, comme suit: Un desdits lots de la succession de Mme L A Caldwell, d'après un acte pardevant Edward Barnett, ancien notaire, le 14 mai 1858, et enregistré dans le Bureau de cette Paroisse dans le livre No 77 page 16; un autre lot à une vente le 13 octobre 1883 par Thomas Duffy shérif Civil pour la paroisse d'Orléans en vertu d'un décret de saisie et vente par l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans le procès de la Banque des Citoyens de la Louisiane vs Louis Fix et Mme Veuve Louis Fix, tutrice, possesseur actuel. No 9,286 du Dossier de ladite Cour, le tout d'après l'acte de vente dudit shérif, daté le 29 octobre 1883, enregistré dans le Bureau des Aliénations de cette paroisse, livre 120, page 550, et enregistré aussi dans le Bureau des greffiers de ladite Cour, livre No 4, pages 141 142, 143, 144; et les deux autres lots de la succession de Louis Fix, d'après l'acte pardevant John R. Legier, notaire en cette ville, le 16 juillet 1884, enregistré dans le bureau des Aliénations de cette paroisse, livre No 121, page 22.

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse en briques à trois étages divisée en magasins et appartements bien connus comme "LA RANGEE CALDWELL".

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout les droits, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues MANDEVILLE, ESPAGNE, ROYALE, (anciennement Casacalvo) et CHARTRES (anciennement Moreau) ladite portion de terre forme le coin des rues MANDEVILLE ET CHARTRES et mesure trente sept pieds cinq pouces et six lignes [37' 5" 6'"] de face à la rue Mandeville sur une profondeur et face à la rue de Chartres de soixante trois pieds onze pouces et trois lignes [63' 11" 3'"] plus ou moins entre lignes parallèles d'après un croquis de Pilié et De Pouilly. Laquelle propriété a été acquise par feu Bazille Laplace, Sr., par achat de la Banque des Citoyens de la Louisiane d'après l'acte pardevant Edgar Grima, notaire public en cette ville, le 10 du mois de mai 1883, et enregistré dans le Bureau des aliénations de cette Paroisse, Livre Numéro 120, Page 10.

Les améliorations comprennent deux bâtisses en briques, la maison du coin ayant deux [2] chambres au rez de chaussée, et vestibule et une chambre dans la bâtisse du fond avec lieux d'aisance et citerne, et au premier deux grandes chambres et une soupente, et vestibule et une chambre dans la bâtisse du fond avec lieux d'aisance; la propriété adjoignante contient un rez de chaussée et deux étages contenant une grande chambre dans le rez de chaussée et deux chambres, cabinet et lieux d'aisance au second. Deux chambres, cabinet et lieux d'aisance au troisième, aussi bâtisse dans le fond contenant deux chambres, hydrant dans la cour.

Conditions—Une demie ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un ou en un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs en billets portant sept pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication, garantis par lien de vendeur et privilèges et hypothèque spéciale. Les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation et la vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles de sécurités dans les actes de vente. Les acquéreurs devant assurer les améliorations au montant de la portion de crédit et de transférer les polices aux porteurs des billets, et d'assumer le paiement des taxes de 1907 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et ne devant avoir droit aux loyers seulement à partir du jour du passage des actes de vente. Les actes de vente pardevant Bussière Rouen, N. P., aux frais des acquéreurs.

Chas J. Théard, Gus A. Llambias, avocats
12 mai—12 19 26—juin 2 9 12

ANNONCE JUDICIAIRE

SEPT CARRES DE TERRE DANS LA VILLE DE MILNEBURG.

Claude F. Rolle et als vs Louis N. Rolle et als,

No 80,940—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 29 mai 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en pleine Cour le 15 avril 1907, jugement signé en pleine Cour le 19 avril 1907, par l'Honorable T C W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, la propriété décrite, à savoir:

1° Le carré de terre No cinquante-sept (57) maintenant désigné par le Numéro municipal 5094 borné par l'avenue Franklin, les rues Painters, New York et Mexico.

2° Le carré de terre No soixante-quatorze (74) maintenant désigné par le Numéro municipal 5033 borné par l'avenue Franklin, les rues Painters, Mexico et Edingberg.

3° Le carré d'ilet No soixante dix huit (78) maintenant désigné par le Numéro municipal 5028 étant le carré fractionnel et borné par la Place Amsterdam, les rues Rabbits et Edingberg et une rue inconnue qui le sépare du carré No 79.

4° Le carré d'ilet No soixante dix neuf [79] maintenant désigné par le No municipal 5029, étant le carré fractionnel et borné par les rues Mexico, Rabbits et la Place Amsterdam et la rue inconnue ci dessus nommée, le séparant de l'ilet No 78.

5° Le carré d'ilet No cent quatre [104] désigné par le No municipal 4814, borné par l'avenue St Roch, les rues Espagne, Dublin et Vienna.

6° Le carré d'ilet No cent vingt cinq [125] désigné par le No municipal 4660, borné par l'avenue St Roch et les rues Espagne, Vienna et Pressberg.

7° Le carré d'ilet No cent vingt six [126] maintenant désigné par le No municipal 4659, borné par les rues Espagne, Mandevile, Vienna et Pressberg.

Termes—Comptant sur adjudication.
Pour les mesures voir les plans à la Bourse.
Actes de vente pardevant Ross E. Breazeale, notaire, aux frais des acquéreurs.
28 avril—28—mai 5 12 19 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1710 RUE NOUVELLE-ORLEANS.

Victor Carrano vs Edith Jacques Watson et al.

No 82 005—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI le 29 mai 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'et conformément à un jugement de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div D, lu et rendu en pleine Cour le 19 avril 1907, et signé en pleine Cour le 25 avril 1907, pour le compte de l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre dans le Troisième district ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent dans le carré d'ilet No 766 borné par les rues Nouvelle-Orléans, Derbigny et Roman et les avenues St Bernard et Londres, désigné par le lot X d'après un croquis d'arpentage fait par Geo. de Armas, voyer, daté le 6 mars 1907 et mesure 32 pieds 2 lignes de face à la rue Nouvelle Orléans, 37 pieds 4 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 122 pieds 5 pouces et 6 lignes sur le côté de la rue Derbigny et 70 pieds 9 pouces et 4 lignes sur une première profondeur sur le côté de la rue Roman, de là le dit lot s'élargit 2 pieds, 4 pouces, 2 lignes, de là il s'étend sur une seconde profondeur de 65 pieds 11 pouces et 6 lignes sur le côté du lot No 15.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1907, aussi l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, et déposer 10 0/0 avec l'encanteur pour lier la vente.

28 av—28—mai 5 12 19 26 29

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 20 juin 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et lu en cour ouverte le 7 mai 1907 et signé en cour ouverte le 13 mai 1907 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Mme Margaret E. Hocke vs Prudential Realty Co. Ltd. No 81,533 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 344, borné par les rues Lafayette, Liberté, Perrilliat et Howard, mesurant 29 pieds 3 pouces de face à la rue Lafayette, 70 pieds 7 pouces et 2 lignes sur le côté le plus près de la rue Howard, et 71 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Liberté, et 32 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, étant le lot No 2, d'après le plan annexé à un acte pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, et daté le 15 avril 1886, et d'après lequel ledit lot est à une distance de 29 pieds 5 pouces et 4 lignes de l'encoignure des rues Lafayette et Howard. Les bâtisses là dessus sont désignées par le No municipal 1422 rue Lafayette.

Conditions—Comptant, 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J B. Rosser Jr, Johnson Armstrong, avocats.
19 mai—19 26—juin 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois à un étage et terrain extra,

Nos 2413 et 2415 rue Bourbon, entre les rues Derbigny et Roman.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 20 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 mai 1907, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Elizabeth Iver (ou Eyer) veuve décédée de John Gollar, No 81,546 du dossier de ladite Cour, Division B, et la succession de John Gollar, No 81 583 du dossier de ladite Cour, Division A, consolidées la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double en bois à un étage, Nos 2413 et 2415 rue Bourbon, entre les rues Derbigny et Roman, contenant quatre chambres de chaque côté. Sur un côté se trouve un terrain extra. Le terrain est décrit comme deux certains lots appartenant à une moitié non divisée dans chaque succession, et situés dans le nouveau faubourg Marigny, troisième municipalité de cette ville, et désignés par les Nos un et deux de l'ilet (ancien No 52) maintenant 771 étant borné par les rues Bagatelle maintenant Bourbon, Prosper, maintenant Derbigny, Union, maintenant Touro, et Solidelle maintenant Roman, et mesurant chacun en mesure anglaise, trente deux [32] pieds deux [2"] lignes de face à la rue Bourbon par cent vingt deux [122] pieds onze [11"] pouces et six [6] lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits et dépendances y appartenant.

Dans un bon voisinage, près des lignes des chars.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance en deux parties égales payable en 1 et 2 ans, après la date par des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final. La propriété devant être conservé, assurée, et les polices devant être transférées au porteur ou porteurs des billets. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes dues et exigibles en 1907 devant être assumées par l'acquéreur au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis au moment de la vente. L'acquéreur devant payer tous les frais de l'acte de vente. L'acte de vente pardevant Arthur H. Browne, notaire.

R. H Browne, avocat.
19 mai—19 26—juin 2 9 16 20

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur améliorées dans le 1er District.

Grande Résidence Double en Briques à 2 étages,
Nos 1556 et 1558 rue du Camp.

—AUSSI—

QUATRE LOTS DE TERRE, ensemble avec deux petites bâtisses qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues South Peters, Tchoupitoulas, Market et St James. Bons comme SITE DE FABRIQUE OU COUR DE BARDEAUX.

In re Mme Anne Marie Blanche du Suau de la Croix, Vve d'André Dannery, et als vs Arthur Hippolyte Amans du Suau de la Croix.— No 82 336—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

A L'ENCAN, MARDI, LE 18 JUIN 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu en vertu d'un jugement rendu le 8 mai 1907 et signé le 14 mai 1907, par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 149 borné par les rues Félicité, Camp, Orange et Magasins, et désignés par les Nos quatre, cinq et six, mesurant chacun vingt quatre pieds de face à la rue Camp par cent vingt sept pieds dix pouces et sept lignes de profondeur en mesure anglaise.

Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 1556 et 1558 rue du Camp.

2° Quatre certains lots de terre situés, se trouvant et étant dans le premier district municipal de cette ville, dans l'ilet No 37, borné par les rues Nouvelle Levée ou South Peters, Tchoupitoulas, Market et St James, désignés comme lots Nos trois, quatre, cinq et six, d'après le plan No 815 déposé en l'étude de Théodore Guyol, ancien notaire en cette ville, et aussi sur un plan ou devis sous la date du 15 décembre 1879, fait par J. A. d'Hémécourt, député voyer, annexé pour référence à un acte passé pardevant N. B. Trist ancien notaire en cette ville, le 30 décembre 1879. Les lots Nos trois, quatre et cinq mesurant chacun vingt neuf pieds quatre pouces quatre lignes de face à la rue Sud Peters ou Nouvelle Levée sur cent seize pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No six mesurant trente pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Market par une profondeur de cent quarante six pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant et particulièrement tous les droits, titres et intérêt de quelque nature que ce soit, à deux certaines allées ou passages s'ouvrant respectivement sur les rues Market, South Peters ou Nouvelle Levée, et s'étendant en arrière desdites rues et adjacentes auxdits lots comme il est démontré sur le plan ci dessus mentionné.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, à l'option des acquéreurs, la portion de crédit devant être représentée par les billets des acquéreurs faits à leur propre ordre et par eux endossés portant sept pour cent d'intérêt par an de la date des actes de vente jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété foncière vendue, des billets séparés devant être fournis pour la part dudit Arthur Hippolyte Amans du Suau de la Croix dans ladite portion de crédit; les acquéreurs devant assumer en plus et au-dessus du prix de l'adjudication toutes les taxes sur ladite propriété foncière pour l'année 1907 et devant déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et devant avoir droit aux loyers seulement à partir du passage des actes de vente lesquels devront être passés pardevant Edgar Grima, notaire en cette ville, aux frais des acquéreurs lesquels doivent aussi payer pour les frais de tous les certificats de transfert, hypothèque et autres, l'encanteur devant signer les actes de vente et recevoir le prix.

E. RANDOLPH GURLEY,
Encanteur.

J. M. Queyrouze, Avocat.
16 mai—16 19 26—juin 2 9 16 18

VENTES A L'ENCAN

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE
Lot de Meubles de Maison et Bijoux.
Succession de Bud. D. Donald.
No 82,358, Division E.

En vertu d'un ordre signé le 24 mai 1907 par l'Hon Geo. H. Théard dans la succession ci-dessus, il sera vendu à l'encan JEUDI le 6 juin 1907, à 10 heures a. m., sur les lieux No 3218 rue Carondelet: Un ameublement de chambre à coucher en acajou, consistant en un lit Victoria, Toilette avec dessus en marbre, Armoire avec portes miroir, Lavabo, Chaises, Portraits, etc., et à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, le même jour, un lot de bijouterie, contenant bagues en diamant et rubis, montre Waltham, boutons de chemises en diamants, épinglettes boutons de manchettes, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.
E. RANDOLPH GURLEY,
Encanteur.

25 mai—25 30—juin 2 6

Jas. A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, le 29 mai, à 10 heures a. m. à la résidence 3826 rue Dryades, il sera vendu à l'enchère publique:

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur. En vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, signé le 2 mai 1907, dans l'affaire de la succession de Zerilla Meyer, No 81,894 Un lot de meubles de maison et montre en or et chaine, d'après l'inventaire enregistré. Pas de limite ni réserve.

Conditions—Comptant.
19 mai—19 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE DE VALEUR,

Nos 4615 et 4617 RUE BARONNE,

Près VALENCE,

DANS LE

SIXIEME DISTRICT.

Le lot de terre mesurant 50 pieds de face

Par 150 pieds de profondeur,

avec entrée pour voiture des deux côtés.

SUCCESSION DE ZERILLA MEYER.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 81,894.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 4 juin 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 2 mai 1907 dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 452, borné par les rues Cadiz, Valence, Dryades et Baronne. Ledit lot de terre commençant à une distance de cent pieds de l'encoignure de la rue Cadiz et mesurant cinquante [50'] pieds de face à la rue Baronne sur cent cinquante [150'] pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage double Nos 4615 et 4617 rue Baronne, contenant quatre chambres et cuisine de chaque côté avec vaste entrée pour voiture et écurie de chaque côté.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1907; l'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur, un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

Zengel, Thomas & Suthon, avocats.
4 mai—4 5 12 19 26—juin 3 4

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de Valeur du Troisième District.

Wm H. Hodges vs Honoré Bonneau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 82,391—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juin 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Tricou, Deléry, Chartres et Douglass, désigné comme lots Nos 7 et 8 de l'ilet No 81, lesdits lots mesurant quatre vingt deux pieds de face à la rue Douglass par une profondeur de cent soixante neuf pieds huit pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans.
A. E. & O. S. Livaudais, avocats pour le demandeur.
17 mai—17 24 31—juin 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Sixième District,

Portant le No municipal 6220 rue Annonciation, entre l'avenue Henry Clay et la rue Calhoun.

Teutonia Loan and Building Company vs John Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 82,467 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juin 1907, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No onze, Burtheville, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Calhoun, Annonciation (autrefois Preston) et Tchoupitoulas, désigné comme lot No douze mesurant trente huit pieds dix pouces trois lignes de face à la rue Annonciation sur cent quarante sept pieds deux pouces quatre lignes de profondeur sur la ligne du lot 13, vingt neuf pieds huit pouces trois lignes de largeur dans le fond et cent quarante sept pieds deux pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot onze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Dart & Kernan, avocats pour le demanderesse.
17 mai—17 24 31—juin 7 14 20

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me District.

2 déc—dim mar jeu

C. LAZARD & CO., L'td.

LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE

VETEMENTS CONFECTIONNES, d'Articles de toilette et de Chapeaux

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.

604 et 606 RUE DU CANAL.

1er nov—Dim Mar Jeu Sam

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.

Médailles de tous dessins en argent et en or

—CHEZ—

WM. FRANTZ & CO.,

JOAILLIERS.

SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS & CO.

142 RUE CARONDELET.

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT.

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER,

313.........RUE ROYALE.........313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle Orléans

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont le défie toute concurrence.

Les ordres de la compagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4360.

INCORPOREE EN 1855.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royal.

Capital	$ 500,00 00
Actif	1,148,624 41
Surplus net	310,916 03

CHARLES JANVIER, Président. R. E. CRAIG, Vice-Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.
CHAS D. FOUCHER, Gérant.

Pertes payées depuis l'organisation............ $4,613,589 47

8 jan.—1an

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe,

Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

Pertes par l'incendie de Chicago en 1871............ $3,239,091 | Pertes par l'incendie de Boston en 1872............ $1,429,729

Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS:

GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, C. M. SORIA;
CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
THOS. H. ANDERSON, Député-Assistant-Secrétaire.

9avril—1an—Jeu Dim Mar